



Avoir 18 ans dans l'Oise et être jeté à la rue Le feriez-vous à vos enfants ?

Le Président du Conseil départemental répond le 29 juillet 2016 à la CGT, qu'il n'a pas décidé l'arrêt des contrats jeunes majeurs.

Alors que son administration redemande le 13 juillet 2016 aux travailleurs sociaux de ne pas renouveler les contrats jeunes majeurs sauf dans des situations d'handicap ou **de grande vulnérabilité**.

Comment le Président peut-il expliquer qu'un jeune de 18 ans en rupture familiale

- *Sans avoir terminé un cursus scolaire,*
- *Sans avoir un titre de séjour pour certains,*
- *Sans avoir un travail,*
- *Sans avoir un soutien et un accompagnement éducatif,*
- *Sans toit, sans nourriture, sans argent... **SEUL,***

ne soit pas en situation **de grande vulnérabilité ?**

Ces jeunes confiés par la Justice au Président du Conseil départemental pour assurer leur protection : « *en cas où la santé, la sécurité, la moralité d'un mineur sont en danger ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises... article 375 du code civil* »

sont jetés à la rue le jour de leur 18 ans, ils se sentent trahis et abandonnés.

Le département a su leur donner **un gilet de sauvetage** et aujourd'hui... **il les jette à l'eau sans qu'ils sachent nager !**

Comment comprendre que le département ait investi de l'argent du temps et des moyens pour ces jeunes et qu'il **anéanti** brutalement leur projet de vie, les laissant sans espoir pour leur avenir ?

Seuls, à la merci de différents réseaux, **quelle société** le Président du Conseil départemental prépare-t-il à ces jeunes ?

Radicalisation ? Prostitution ? violence ? Délinquance ? Recours aux stupéfiants, Suicide ?...

STOP au manque de courage politique

STOP aux discours carriéristes

STOP au manque de responsabilités

STOP au refus de solidarité

La CGT demande que **tous les jeunes** dans cette situation retrouvent une prise en charge complète du département et qu'il mette fin à sa politique inhumaine de fin de contrat des jeunes majeurs

N'acceptons pas l'intolérable

**CE N'EST PAS AUX PLUS VULNERABLES DE PAYER LES
REDUCTIONS BUDGETAIRES ET
DE SUBIR UN CHOIX POLITIQUE ANTISOCIAL**

